

## Commune de Saint-Maurice-de-Beynost

### Compte rendu sommaire du Conseil Municipal

Séance du 27 janvier 2011 à 20h30

--oOo--

Présents : Pierre GOUBET, Françoise ROY, Eveline GUILLET, Lydie PONS, Robert RESTA, Robert ROCHE, Marc MICOUD, Robert TURGIS, Jacques ETOYAN, Marie GIROT, Ludwina CUMIN, Muriel BRUGNOT Yves ROUX, Michel BECAVIN, Greta CARRERAS

Excusés : Jean-Claude LAZZARONI (pouvoir à Pierre GOUBET), Pierre COMMARMOT (pouvoir à Eveline GUILLET), Catherine BRIDAY (pouvoir à Marc MICOUD), Jacqueline ACCARDO (pouvoir à Robert ROCHE), Claude CHARTON (pouvoir à Muriel BRUGNOT), Benoît DORE (pouvoir à Robert TURGIS), Gilles VIALLAND (pouvoir à Françoise ROY)

Absents : Marc PELARDY, Jocelyne CHAGNON, Patricia CLUZEL, Sabrina DERRAS, Mathieu MOREL

La séance commence à 20h45, le quorum étant atteint.

#### 1. Désignation du secrétaire de séance

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal désigne Robert TURGIS comme secrétaire de séance

#### 2. Approbation du compte rendu de la séance du 13 janvier 2011

Le compte rendu est approuvé par 14 voix et une abstention.

#### 3. Décisions prises par le Maire par délégation du conseil

Conformément à l'article L 2122-23, M. le Maire rend compte publiquement des décisions prises par délégation du conseil municipal. Ces décisions sont prises dans le cadre des articles L 2122-21 et L 2122-22 du code général des collectivités territoriales et de la délibération du 27 mars 2008.

#### 4. Élection et nomination

##### a) Commissions municipales

A la suite de la démission de Michèle BERTHE, de l'élection de Lydie PONS et de l'installation de Gilles VIALLAND comme conseiller municipal, le conseil municipal délibère pour modifier la composition des commissions municipales. A l'unanimité :

- Muriel BRUGNOT est élue à la commission des affaires sociales,
- Marie GIROT est élue au C.C.A.S.,
- Eveline GUILLET est élue à la commission « restauration municipale »
- Lydie PONS est élue à la commission « appels d'offres »

##### b) SIEeA

Les nouveaux statuts du syndicat d'électrification permettent aux communes de désigner un délégué suppléant. Nos délégués sont Eveline GUILLET et Marc PELARDY. Yves ROUX est élu à l'unanimité comme suppléant.

#### 5. Finances

##### a) Rachat des équipements du Centre Social Jacques Brel

Dans le cadre du règlement judiciaire de l'AUGEB, le liquidateur a fait réaliser par huissier une liste valorisée du matériel appartenant à l'AUGEB.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'inscrire en investissement au budget 2011 une somme de 5400 €, légèrement supérieure à l'estimation de l'huissier, afin de proposer au liquidateur de racheter l'ensemble du mobilier (un photocopieur en location figurait par erreur dans l'inventaire ; il en a été sorti et il appartiendra au liquidateur de le rendre à son propriétaire).

Il s'agit essentiellement de matériel de bureau, d'ordinateurs, des jouets de la ludothèque, des machines à coudre... La majeure partie de ce matériel sera réutilisée à court ou moyen terme dans le cadre de la réouverture du centre. L'estimation de l'huissier est faite sur la base d'une vente aux enchères ; elle est bien inférieure au coût de rééquipement à neuf.

#### b) Débat d'orientation budgétaire

Conformément à l'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales, Françoise ROY, adjointe aux finances, présente les orientations générales envisagées pour le budget 2011 :

- Les hypothèses utilisées sont prudentes, en particulier pour les recettes non connues à ce jour (bases de la fiscalité locale, fonds départemental de péréquation, dotation de la CCMP, renégociation du Contrat Enfance Jeunesse...).
- Les **recettes** de la commune stagnent en raison de la baisse légère de sa population, du gel par le gouvernement de la Dotation Globale de Fonctionnement, de la baisse du fonds de péréquation de la taxe professionnelle...
- Malgré la rigueur des années 2008-2009-2010, les **coûts de fonctionnement** augmentent sensiblement, en particulier les postes énergie et du fait de la reprise du Multi-accueil (crèche) dans le budget principal. Cependant, cette reprise est compensée par un versement minorée de la subvention d'équilibre au CCAS.
- Cependant, la **capacité d'investissement** de la commune qui sera dégagée en 2011 sera limitée.
- Coté **investissement**, l'année 2011 sera une année de transition axée sur la voirie avant la réalisation du projet des Folliets en 2012, projet qui sera financé avec le report d'investissement des années précédentes.
- La **fiscalité** de la commune se caractérise par rapport à la moyenne nationale des communes de taille similaire par des taux très bas et, par conséquent, un potentiel fiscal intéressant. De plus, des abattements spécifiques supérieurs (résidence principale, personnes à charge) à la moyenne rendent ces recettes moins dynamiques.
- Une augmentation des taux des **impôts locaux** de l'ordre de 0,5 point sera proposée au vote du budget 2011 afin de pouvoir maintenir la qualité des services rendus.

Pour le budget annexe de l'assainissement, de nombreuses études sont prévues afin d'engager sur les prochaines années des travaux importants notamment sur le quartier des cités où l'assainissement actuel est très maillé.

## 6. Questions diverses

#### a) Gestion globale de l'eau

Pierre GOUBET et Robert TURGIS informent l'assemblée sur l'avancement du dossier de « gestion globale de l'eau » dans l'île de MIRIBEL JONAGE qui impacte notre commune en particulier à travers :

- la réfection des berges du canal de Miribel,
- l'approvisionnement en eau (SIENEL),

- les rejets au canal (station d'épuration, eaux pluviales, rejets industriels),
- les loisirs (Anneau Bleu, accès au Grand Parc...)
- la protection contre les crues.

La démarche vient de passer une étape importante : le SYMALIM est désigné comme porteur du projet. Les travaux – en particulier, ceux concernant le canal de Miribel - doivent être définis et engagés d'ici 2013 afin de bénéficier des crédits du Plan Rhône.

Il appartient à notre commune de faire remonter ses besoins et ses souhaits.

b) C.C.M.P. - DSP pour la gestion du centre nautique

Pierre GOUBET informe que la commission « ad hoc » chargée de la délégation de service public pour la gestion du centre nautique a négocié, à plusieurs reprises, avec les candidats. A la suite de ces auditions, la société VERT MARINE a été choisie par le président Pascal PROTIERE.

Le centre nautique devrait ouvrir vers la Toussaint 2011.

b) C.C.M.P. - Voirie du centre nautique

Eveline GUILLET informe que les modifications de voirie du chemin de THIL depuis l'embranchement ferroviaire de TORAY jusqu'au carrefour de Family Troc seront débattues demain à la CCMP.

La solution d'un feu tricolore a été retenue puisque la bande de terrain disponible ne permet pas d'implanter un giratoire ; de plus, ce dernier serait plus dangereux pour les piétons et les vélos ; mais ce feu sera « commandé », c'est à dire qu'il restera vert tant qu'aucun usager du forum des sports ne demandera le passage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Le Maire,  
Pierre GOUBET